

PV de l'Assemblée Générale de la SSSH Section romande 2 avril 2022 à 9h00 A l'hôtel Alpha Palmier à Lausanne

Membres excusés : Nathalie Demijn, Jacqueline Soldati, Suava Campelo, Béatrice Tremp
Ouverture de la séance à 9h00 avec 33 membres présents.

1. Salutations et bienvenue

Hervé Ney, Président, salue l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. Désignation des scrutateurs

Philippe Barthod-Malat
Daniel Salanon

3. Acceptation du PV de l'assemblée générale 2021 (sur le site www.SSSH.ch)

Accepté à l'unanimité et remerciements à Nicole Berset pour la rédaction du PV 2021

4. Rapports annuels

o Du Président :

Le rapport annuel du président, M. Hervé Ney, était joint à la convocation pour l'AG.

Le rapport annuel est accepté à l'unanimité

Remerciements aux sponsors 2021 pour leur soutien

o Du Caissier :

Présentation des comptes par Hervé Ney tels que fournis par la société de révision des comptes par la fiduciaire Rigolet SA.

Produits : CHF 100'598.04

Charges : CHF 82'154.56

Résultats : CHF 18'443.48

o Des Réviseurs des Comptes :

Acceptation à l'unanimité des comptes 2021

5. Acceptation des comptes 2021 et décharge au comité et aux vérificateurs des comptes

Acceptation à l'unanimité des comptes 2021 et décharge au comité et aux vérificateurs des comptes.

Remerciements aux sponsors 2021.

6. Budget 2022

- Acceptation de confier le mandat de la vérification des comptes pour 2022 par RIGOLET S.A.
- Fixation du montant des cotisations annuelles des membres actifs pour 2022 : CHF 100.-
Accepté à l'unanimité
- Présentation du budget prévisionnel 2022
Produits : CHF 110'875.-
(année exceptionnelle de bénéfice cours EC 2021)
Charges : CHF 98'000.-
Bénéfice prévu : Résultat positif
Si décision en juin lors de l'AG de la SSSH de rembourser 40 000 CHF investis par chaque section pour la formation CFC TDM, alors bénéfice sera augmenté d'autant.

7. Propositions individuelles

Aucune

8. Activités et objectifs pour 2022 – 2023

- Formation initiale ESSanté : TDM en Suisse romande (5^{ème} année de formation)
- Formation initiale Espace Compétences : Niveau 1 (2 cours), E-learning, Retraitement des endoscopes
- Formation initiale Espace Compétences : Formation préparatoire à la procédure de qualification pour le CFC de TDM selon l'article 32 et Niveau 2 en tronc commun avec l'article 32 (nouveau)
- Organisation des journées de formation continue : 1 journée pour les formateurs (niveau 2 et TDM) + 2 journées (Lausanne et Neuchâtel)
- 18^{ème} JNSS à Bienne
- Organisation d'un déplacement pour le congrès de la SF2S à St-Malo
- Promotion formation TDM : Article 32
- Elaboration du projet pour le Brevet fédéral TDM
- Création d'un outil pédagogique (fiches)

9. Divers

Penser à mettre à jour vos coordonnées en tant que membres (changement d'employeur, d'adresse, ...).

10. Sponsors 2022

Remerciements aux sponsors 2022

Fin de la séance à 9h55



Nicole Berset
Secrétaire Comité romand SSSH